



Mairie d'Anor
5 et 5 bis rue Léo Lagrange BP 3
59186 Anor Tél : 03.27.59.51.11
www.anor.fr



Formulaire d'inscription 2013 TAP – ALSH

L'ELEVE :

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Ecole : Classe :

Adresse : Code postal et Ville :

N° allocataire CAF : Quotient Familial : (fournir l'attestation CAF avec quotient familial)

LE RESPONSABLE LEGAL :

Nom : Prénom :

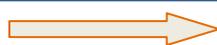
Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Nouveaux horaires des écoles

	Ecole Daniel Vincent		Ecole Le Petit Verger		Ecole Maternelle Les P'tits Loups	
	L.M.J.V	Mercredi	L.M.J.V	Mercredi	L.M.J.V	Mercredi
Avant	8h45-11h45 13h45-16h45	-	8h45-11h45 13h45-16h45	-	8h35-11h35 13h35-16h35	-
A la rentrée sept. 2013	8h30-12h 14h-16h	8h30-10h30	8h45-12h 14h-16h	8h45-11h45	8h40-11h55 13h45-15h45	8h40-11h40

J'inscris mon enfant : aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires hors temps d'enseignement)

 **1 heure d'activités après la classe**

Jours de fréquentation envisagés en fonction de vos besoins :

- Lundi Jeudi Occasionnellement
 Mardi Vendredi Mercredi

Pour les TAP : A l'issue du temps d'enseignement, votre enfant sera remis par l'enseignant à l'animateur qui sera alors responsable de sa prise en charge. En cas de problème (absence ou autre des parents) l'information doit être transmise au directeur de l'école et à la directrice de l'ALSH (centre de loisirs)

Tarifs

Prestation de Temps d'Activités Périscolaire - ANORIENS		Nbr H	Tx Hor.	tarif
T.A.P.	prix unit./enf. Pour 1 heure - Q.F. de 0 € à 369 €	1	0,25 €	0,25 €
	prix unit./enf. Pour 1 heure - Q.F. de 370 € à 499 €	1	0,45 €	0,45 €
	prix unit./enf. Pour 1 heure - Q.F. de 500 € à 600 €	1	0,60 €	0,60 €
	prix unit./enf. Pour 1 heure - Q.F. supérieur à 601 €	1	1,52 €	1,52 €
	prix unitaire par enfant de la prestation TAP pour les parents (les deux) justifiant d'un emploi et résidant à Anor - Gratuité	1	- €	- €
Prestation de Temps d'Activités Périscolaire - EXTERIEURS		Nbr H	Tx Hor.	tarif
T.A.P.	prix unit./enf. Pour 1 heure	1	2,65 €	2,65 €

J'inscris mon enfant : à la garderie Périscolaire le matin, le temps du midi et le soir



Après les TAP et jusque la fin de journée (maxi 18h30)

- le matin (à partir de 7h30 jusqu'à l'heure de la classe)
- pour le temps de cantine du midi (en fin de matinée après la classe jusqu'à la reprise de la classe comprenant le temps du repas)
- le soir (à partir de la fin des TAP et jusque 18h30)

Jours de fréquentation :

- Lundi Jeudi Occasionnellement (sous réserve de place)
- Mardi Vendredi Mercredi (7h30/8h30)

L'accueil périscolaire du matin reste gratuit pour les parents Anoriens qui travaillent sous réserve de la production d'un justificatif de l'employeur avec horaires.

Accès téléphone mobile Flashez le code

Tarification en ligne

sur le site internet de la commune www.anor.fr rubrique Vie Pratique
ou directement http://www.anor.fr/page_lien.php?lien=pdf/tarifications_municipales_2013.pdf



J'inscris mon enfant : au Centre de Loisirs (ALSH ou centre aéré)



Petites vacances ou mercredi

le Mercredi : Oui Non Si oui :

- de la sortie de l'école (en fin de matinée) jusqu'à 13h30 (y compris le repas)
- de la sortie de l'école (en fin de matinée) jusqu'à 17h30 (y compris le repas)
- uniquement l'après-midi de 13h30 à 17 h 30

Envisagez-vous d'inscrire votre enfant :

Petites Vacances : oui non

- Toussaint Février Printemps

Pour ces petites vacances, une priorité sera donnée aux enfants inscrits à la semaine.

Après les activités mon enfant :

- est libre de repartir seul au domicile oui non
- mon enfant doit repartir accompagné par :

Nom adresse :ou

Nom adresse :

NB : à remettre **en Mairie**

Anor le :

Signature